

UN ANGLAIS QUI PENSAIT PROFONDÉMENT

En ce temps-là, Louis-Philippe I^{er} était roi des Français ; Charles-Albert était roi de Sardaigne, de Chypre et de Jérusalem, duc de Savoie, de Montferrat et de Gênes, prince de Piémont, etc. — M. Mirès n'était rien, M. Millaud pas davantage. Il n'y avait qu'un seul chemin de fer en France, celui de Saint-Etienne. — La France s'en flattait peu, les actionnaires s'en flattaient encore moins. *O tempora ! ô Mirès !*

Dans les Etats de Sa Majesté sarde, les chemins de fer n'étaient connus que par les récits des voyageurs ; ces récits même n'étaient acceptés qu'avec une sage réserve et sous bénéfice d'inventaire.

Ceci m'amène à placer ici une observation que j'ose signaler à l'attention de l'Académie des sciences morales et politiques. Cette observation tendrait à prouver que l'homme, ce mammifère de l'ordre des primates, famille des bimanés, caractérisé taxinomiquement par une peau à duvet ou à poils rares, — pour parler la langue savante de M. Littré, — peut satisfaire les *instincts altruistes*, qui, selon le même académicien, en font un animal essentiellement sociable, et arriver à un certain développement *intellectuel et même à une certaine mesure de bien-être*, sans chemin de fer et sans constitution ; proposition hardie, il est vrai, mais qui n'est peut-être pas insoutenable, si l'on en croit les contemporains de l'âge dont nous parlions tout-à-l'heure. Ces survivants de plus en plus rares d'une époque bien près aujourd'hui de se confondre, dans la nuit des temps, avec celle des mastodontes, affirment, en effet, que les sujets de Sa Majesté le roi de Sardaigne, lesquels ne possédaient alors ni voies ferrées, ni droits réunis, ni statuto, gardaient leur argent dans